



# DOSSIER DE PRESSE

Samedi 8 octobre 2011

Prolongement de la ligne **M 8**  
à Créteil-Pointe du Lac

Plus de mobilité pour nos territoires



## Créteil-Pointe du Lac : une nouvelle station pour la ligne 8 du métro.

Samedi 8 octobre 2011, Pierre Dartout, Préfet du Val-de-Marne - représentant Daniel Canepa, Préfet de la Région Ile-de-France - Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France et Président du STIF, Christian Favier, Sénateur et Président du Conseil général du Val-de-Marne, Laurent Cathala, Député-Maire de Créteil et Président de la Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne et Pierre Mongin, Président-directeur général de la RATP inaugurent le prolongement de la ligne 8 du métro.

Intermodalité : inscrit au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 et au Contrat de Projets 2007-2013, ce prolongement améliore le réseau de transports collectifs en banlieue, notamment dans le Val-de-Marne : la correspondance à la station Créteil-Pointe du Lac entre la ligne 8 et la nouvelle ligne de bus en site propre 393 permet aujourd'hui de mailler le métro avec le RER A (gare de Sucy-Bonneuil), le RER C (gare de Choisy-le-Roi), le TVM, les lignes K et 23 des lignes Optile desservant le sud du Val-de-Marne, puis à terme, le RER D lors de la création de la nouvelle gare au carrefour Pompadour en 2013.

**Quelques chiffres : d'une longueur de 1,3 km, ce prolongement facilitera les déplacements de 10 000 habitants (dans un périmètre de 750 m) et concernera 6000 emplois. A moins de 30 minutes du centre de Paris, cette nouvelle station du métro, la 301<sup>e</sup> du réseau, devrait recevoir plus de 15 000 voyageurs par jour.**

Le prolongement de la ligne 8 du métro a été approuvé par le Conseil du STIF qui a assuré le suivi et le contrôle de l'opération. Il a représenté un coût de 83 millions d'euros (aux conditions économiques de janvier 2005), financé par la Région Ile-de-France (45,17%), l'Etat (22,50%), le Conseil général du Val-de-Marne (9,75%), la Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne (7,58%) et la RATP (15%). La ville de Créteil a mis à disposition du foncier lui appartenant.

A l'occasion de la mise en service du prolongement, le Conseil du STIF a décidé de la gratuité de l'accès au réseau à partir de la station "Créteil-Pointe du Lac" l'après-midi du samedi 8 octobre 2011.

### Contacts presse

Etat : Isabelle Bara - 01.82.52.40.25 - [isabelle.bara@paris-idf.gouv.fr](mailto:isabelle.bara@paris-idf.gouv.fr)

Région Ile-de-France : Ghislaine Collinet - 01.53.85.63.14 - [ghislaine.collinet@iledefrance.fr](mailto:ghislaine.collinet@iledefrance.fr)

Val-de-Marne : Jean-Pierre Delahaye - 01.43.99.70.23 - [jean-pierre.delahaye@cg94.fr](mailto:jean-pierre.delahaye@cg94.fr)

Ville de Créteil : Mebarka Cherbal - 01.49.56.36.21 - [mebarka.cherbal@ville-creteil.fr](mailto:mebarka.cherbal@ville-creteil.fr)

RATP - Anne Prigent - 01.58.78.37.37 - [anne.prigent@ratp.fr](mailto:anne.prigent@ratp.fr)

STIF - Sébastien Mabile - 01.47.53.28.42 - [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)

## Le Prolongement

Offrir encore plus de métros, de tramways, de bus en site propre, voilà ce que la RATP et ses partenaires souhaitent proposer aux Franciliens dans les années qui viennent.

Le prolongement de la ligne 8 du métro parisien répond à cet objectif : réaliser en banlieue un réseau maillé à l'image de celui de Paris intra muros.

Le prolongement de cette ligne a été inscrit au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 et au Contrat de Projets 2007-2013.

Ce prolongement de la ligne en surface, suit la RD1, de l'actuel terminus Créteil-Préfecture, jusqu'à la nouvelle station de Créteil-Pointe du Lac, puis la voie de contournement, pour aboutir à la nouvelle zone de maintenance du métro situé derrière le Parc des Sports.



## Un projet au service des voyageurs

Ce projet a pour principal objectif de renforcer le maillage du réseau de transports collectifs dans le sud-est du Val-de-Marne. La correspondance à la station Créteil-Pointe du Lac entre la ligne 8 et la nouvelle ligne de bus en site propre 393 permet aujourd'hui de mailler le métro avec le RER A (gare de Sucy-Bonneuil), le RER C (gare de Choisy-le-Roi), le TVM, les lignes K et 23 des lignes Optile desservant le sud du Val-de-Marne, puis à terme, le RER D lors de la création de la nouvelle gare au carrefour Pompadour en 2013.

Cette mise en service permet également d'accompagner la dernière étape de développement du secteur sud de Créteil (nouveau quartier de la Pointe du Lac et ZAC des Sarrazins) et d'améliorer la desserte de la zone d'activités Créteil-Parc et Europarc.



Ce véritable pôle multimodal va permettre aux voyageurs de passer facilement d'un mode de transport à un autre. L'augmentation et la diversification des transports en commun sont un véritable atout pour le développement urbain de la ville et pour son attractivité économique.

## Les chiffres-clé du prolongement

- > 1,3 km de prolongement parcouru en 1mn30
- > 1 nouvelle station terminus à Créteil-Pointe du Lac
- > 2 minutes 10 entre deux métros en heure de pointe
- > 1 correspondance avec la nouvelle ligne de bus en site propre 393 «Thiais-Pompadour-Sucy-Bonneuil» et les lignes K et 23 des lignes Optile desservant le sud du Val-de-Marne.

## Son financement

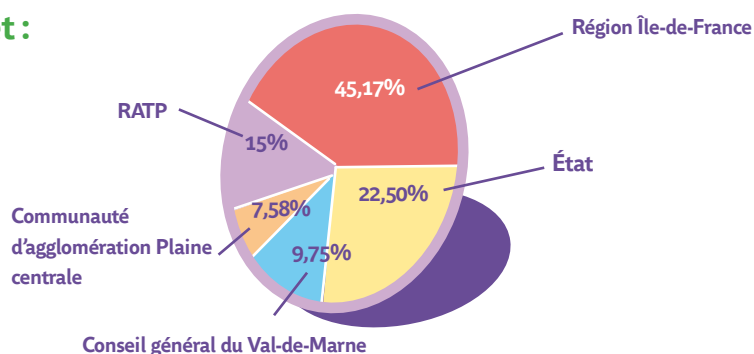
Approuvé par le Conseil du STIF, ce projet d'un montant de 83 millions d'euros est financé par la Région Ile-de-France (45,17%), l'Etat (22,50%), le Conseil général du Val-de-Marne (9,75%), la Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale (7,58%), la RATP (15%) et la ville de Créteil qui a mis à disposition du foncier lui appartenant.

Le prolongement de la ligne 8 est le résultat d'une démarche commune avec :

- > la Région Ile-de-France et l'Etat principaux financeurs de l'opération dans le cadre du Contrat de Plan 2000-2006 puis du Contrat de Projets 2007-2013
- > le Conseil général du Val-de-Marne, financeur et co-maître d'ouvrage du projet, en charge du rétablissement de la continuité des voiries et en réalisant la plateforme des emprises ferroviaires
- > la Communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne, financeur et gestionnaire du Parc des Sports
- > la commune de Créteil (et la SEMIC), qui ont mis gracieusement à disposition les terrains dont elles sont propriétaires
- > le STIF en tant que pilote de l'ensemble du projet qui a veillé au respect du calendrier et des coûts. Il a confié la maîtrise d'ouvrage du projet au Conseil général du Val-de-Marne et à la RATP
- > la RATP financeur et co-maître d'ouvrage du projet en charge des équipements, de la station et du système de transport. La RATP coordonne l'opération.

## Coût et financement du projet :

Coût global : 83M€



Le prolongement de la ligne 8 du métro de Créteil-Préfecture à Créteil-Pointe du Lac s'inscrit dans la continuité historique des prolongements successifs de la ligne 8 vers le Val-de-Marne accompagnant le développement de ce département et de la ville nouvelle de Créteil.

## Dates des prolongements depuis 1942 :

1942 jusqu'à «Charenton-Ecole»  
1970 jusqu'à «Maisons-Alfort - Stade»  
1972 jusqu'à «Maisons-Alfort - Les Juilliottes»  
1974 jusqu'à «Créteil-Préfecture»  
2011 jusqu'à «Créteil-Pointe du Lac»



## Le chantier

La création de cette nouvelle station a nécessité des aménagements considérables. Les travaux ont été réalisés en s'intégrant au mieux dans l'environnement urbain. De la conception à l'exploitation, en passant également par le phasage des travaux, les modes et les techniques de réalisation se sont inscrits dans une logique de développement durable et d'amélioration du cadre de vie.

## Les travaux de voirie

Le prolongement de la ligne 8 a nécessité des aménagements de voirie importants. Le Conseil général du Val-de-Marne a réalisé différents travaux pour assurer les continuités routières, isoler progressivement les zones de travail, limitant ainsi les nuisances du chantier.



Deux chantiers d'envergure ont été réalisés : la construction pour la RD1 «nord-sud», d'un ouvrage de franchissement des voies du métro dit «saut de mouton» et l'aménagement d'une voie de contournement du Parc des Sports, entre le carrefour C6 et le giratoire du sud de Créteil.

## Présentation de la nouvelle station



La station a été réalisée entièrement en aérien, une attention particulière a été apportée dans le traitement des espaces des voyageurs : apport de lumière, fluidité dans les espaces de circulation, matériaux en harmonie avec ceux utilisés dans l'environnement direct. Par exemple, la pierre Gneiss Montaigut utilisée pour l'entrée de la station et sur les quais est commune au collège Simone de Beauvoir à Créteil ; autre parti, pris la terre cuite Terreal pour le bardage et les brise-soleil.

Cette station a été conçue pour faciliter au maximum les échanges voyageurs : la salle des billets est construite de plain-pied avec le quai du site propre du bus 393, la piste cyclable et l'avenue François Mitterrand accessible par une passerelle.

Pour les personnes à mobilité réduite, l'accès à ce pôle multimodal depuis le stade Duvauchelle et le parking public sera possible grâce à la présence d'un ascenseur.

Par ailleurs, des écrans sont installés à l'intérieur de la salle d'échanges et permettent de connaître le temps d'attente des bus RATP en temps réel.

Enfin, un commerce multiservices (journaux, café, croissanterie) est mis en place à l'intérieur de la station.

Cette nouvelle station est dorénavant le nouveau terminus de la ligne, elle comporte des installations techniques ainsi que des locaux pour le personnel, le poste de manoeuvre local, (ce dernier commande les garages et dégarages des trains des stations Créteil-Pointe du Lac et de Créteil-Préfecture).

## Un département en plein développement

Pour le Val-de-Marne, l'année 2011 aura été marquée par l'aboutissement de trois projets majeurs, qui participent au développement du territoire ainsi qu'à l'amélioration des déplacements et du cadre de vie des habitants : l'aménagement du pôle intermodal de Choisy-le-Roi, la mise en service de la nouvelle ligne de bus en site propre 393 et le prolongement de la ligne 8. Ces deux lignes sont maintenant en correspondance.

D'autres opérations de grande ampleur sont en cours dans le département : la création d'une nouvelle gare RER D à Créteil, dans le cadre de l'aménagement du pôle multimodal Pompadour, ainsi que la création du tramway T7 entre Villejuif et Athis-Mons, dont les travaux de voirie sont en cours. Ces deux projets seront mis en service à l'automne 2013.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de mobilisation porté par la Région et les départements, et du contrat de Projets Etat-Région, de nombreuses études sont en cours pour le développement des transports en Val-de-Marne : prolongement du TVM à l'Est bus en site propre (Créteil-Noisy-le-Grand); création d'un nouveau tramway sur la RD5 entre la porte de Choisy et l'aéroport d'Orly ; création d'un site propre bus entre Thiais et Orly passant par la zone Sénia ; création du site propre Altival reliant Sucy-Bonneuil à Noisy-le-Grand ; prolongement de la ligne 10 du métro à Ivry-Gambetta et celles concernant une nouvelle liaison en tram-train entre Orly et Champigny devraient également bientôt démarrer.

Tous ces projets de tramways, lignes de bus en site propre et prolongements de métro seront en correspondance avec le futur métro du Grand Paris Express, qui comptera trois lignes dans le Val-de-Marne : deux reprenant l'intégralité du tracé Orbival, et la troisième étant le prolongement de la ligne 14 à Orly. La mise en service de la rocade entre Arcueil-Cachan et Champigny-Bry-Villiers est prévue pour 2018.

A terme, la ligne 8 sera en correspondance avec le futur métro automatique à la station Créteil-l'Echat, dans le cadre du projet du Grand Paris Express.

### Contacts presse

Etat : Isabelle Bara - 01.82.52.40.25 - [isabelle.bara@paris-idf.gouv.fr](mailto:isabelle.bara@paris-idf.gouv.fr)

Région Ile-de-France : Ghislaine Collinet - 01.53.85.63.14 - [ghislaine.collinet@iledefrance.fr](mailto:ghislaine.collinet@iledefrance.fr)

Val-de-Marne : Jean-Pierre Delahaye - 01.43.99.70.23 - [jean-pierre.delahaye@c94.fr](mailto:jean-pierre.delahaye@c94.fr)

Ville de Créteil : Mebarka Cherbal - 01.49.56.36.21 - [mebarka.cherbal@ville-creteil.fr](mailto:mebarka.cherbal@ville-creteil.fr)

RATP - Anne Prigent - 01.58.78.37.37 - [anne.prigent@ratp.fr](mailto:anne.prigent@ratp.fr)

STIF - Sébastien Mabilie - 01.47.53.28.42 - [sebastien.mabilie@stif.info](mailto:sebastien.mabilie@stif.info)